

Demande de second livret de famille

Article 625 à 632 de «l'Instruction Générale relative à l'Etat Civil» du 15 janvier 1975
Décret du 15 mai 1974, arrêté du 26 juillet 2002

IDENTITE DU DEMANDEUR

Je soussigné (e) ⁽¹⁾ _____

domicilié(e) à _____

sollicite la délivrance d'un second livret de famille.

MOTIF DE LA DEMANDE ⁽²⁾ :

- perte, vol ou destruction du premier livret (*article 15*)
- changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret (*article 16*) ⁽³⁾
- époux dépourvu du livret (*article 14*)

Je motive ma demande par les considérations suivantes ⁽⁴⁾ : _____

CONDITIONS DE DELIVRANCE

Je sollicite ⁽²⁾ :

- l'établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'Officier de l'Etat civil de ma résidence, et à cet effet je présente le premier livret en ma possession.
- la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630 de l'Instruction Générale de l'Etat Civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente demande.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et au verso sont exacts.

A _____ le _____

Signature,

(1) Noms en lettres capitales et prénoms.

(2) Cocher d'une croix.

(3) Dans ce cas, la demande doit être introduite conjointement par le père et la mère (Art. 622 et 631 de l'I.G.)

(4) Préciser les motifs de la demande.

QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE lorsque le premier livret n'est pas présenté

Bien vouloir inscrire les extraits des actes dressés en votre commune et faire suivre aux différentes mairies concernées.

La dernière mairie est invitée à nous retourner le livret de famille ainsi que la présente note.

Mariage contracté à la mairie de _____

en date du _____

ENTRE

Nom ⁽¹⁾ _____

Prénoms _____

⁽²⁾ _____

⁽³⁾ _____

Nom ⁽¹⁾ _____

Prénoms _____

⁽²⁾ _____

⁽³⁾ _____

ENFANTS

1- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

2- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

3- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

4- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

5- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

6- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

7- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

8- Prénoms _____

Né(e) le _____

à _____

⁽²⁾ _____

NOTA : le livret de famille est constitué de la réunion des extraits de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissances des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que de la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

(1) Noms en lettres capitales.

(2) Mentionner le cas échéant date et lieu de décès.

(3) Préciser le cas échéant date du divorce ou de la séparation de corps.